**DÉPLOIEMENT LOGISTIQUE DES CAMPAGNES ET EXPLOITATION DU PATRIMOINE (OOH/DOOH)**

**Technicien de maintenance mobilier urbain**

**Missions**

Le/La Technicien(ne) de maintenance de mobilier urbain assure la maintenance, la réparation et l'entretien des dispositifs publicitaires et mobiliers urbains. Il/elle garantit le fonctionnement optimal des structures physiques.

**Autres appellations**

* Technicien(ne) de maintenance de mobilier publicitaire
* Technicien d'installation de mobilier publicitaire
* Agent de maintenance en mobilier urbain

**Segments d'activités**

Régies communication extérieure

**Principales activités**

* Préparer ses interventions dans le respect de la feuille de route d'intervention : lecture de la feuille de route, vérification du matériel et équipement (affiches, produits d'entretien, outillage)
* Intervenir sur le mobilier urbain : réalisation des activités d'installation, de diagnostic, de maintenance ou de récupération du mobilier s'il doit être remplacé
* Intervenir sur le mobilier urbain en atelier : diagnostic, maintenance lorsqu'elle est possible ou envoi aux personnels en charge du recyclage
* Envoyer le mobilier aux équipes logistiques pour envoi en atelier (lorsque la maintenance en atelier est réalisée par une autre équipe ou entreprise)

**Compétences clés requises**

* Assurer la logistique matérielle
  + Préparer et vérifier le matériel nécessaire à la tournée et notifier ses besoins en cas de manque de stock embarqué
  + Utiliser des logiciels ERP, et gestion de patrimoine pour prendre en charge des ordres de travaux et pour établir un rapport de ses interventions et de son activité
  + Organiser son emploi du temps et le trajet de sa tournée
* Procéder à des opérations d'installation ou de maintenance
  + Réaliser les interventions de maintenance sur les mobiliers urbains (réparations), en respectant les spécifications et les consignes de sécurité
  + Nettoyer et entretenir les dispositifs en respectant les pratiques environnementales (recyclage et gestion des déchets) et les consignes de sécurité
* Appliquer un cadre juridique ou réglementaire
  + Respecter les règles locales de réglementation d'affichage extérieur et veiller à la conformité de l'installation avec les exigences de l'espace public.
  + Appliquer les normes de sécurité et prévention des risques : Maîtrise des protocoles de sécurité, incluant les normes électriques et les procédures spécifiques pour le travail en hauteur.
  + Respecter les normes et règles environnementales en matière de récupération, stockage et gestion de déchets

**Autres compétences**

**Savoirs**

* Outils et techniques d'installation et de pose
* Mise en service et entretien d'équipements
* Nettoyage d'équipements
* Préparation de matériel
* Application des procédures de sécurité
* Gestion de la récupération et du tri sélectif

**Savoir-être**

* Être à l'écoute
* Respecter ses engagements, assumer ses responsabilités
* Faire preuve d'autonomie
* Faire preuve de rigueur et de précision
* Faire preuve de réactivité
* S'adapter aux changements
* Avoir le sens du service

**Tendances d'évolution du métier**

Le métier évolue peu mais doit intégrer des exigences accrues en matière de récupération, tri et recyclage.

**Environnement de travail et interlocuteurs**

**En interne**

* Responsable logistique
* Chef d'équipe
* Chargé de Développement du Patrimoine

**En externe**

Bailleurs

**Profil souhaité**

**Formations recommandées**

Bien que ce ne soit pas toujours le cas, il peut être nécessaire de disposer d'une certification de niveau 4 (Bac pro) en maintenance

Ces professionnels peuvent également être recrutés en interne (promotion d'agents d'affichage) ou par cooptation, avec une formation interne en complément.

Le permis B est indispensable.

**Expériences recommandées**

Une première expérience dans l'entretien d'équipements techniques est appréciée

**Possibilités d'évolution**

* Responsable de la maintenance
* Agent technique d'affichage